

Edito

Lors de la cérémonie des funérailles de son enfant handicapé, un papa a apporté un témoignage qui m'a beaucoup touchée.

A la suite de son récit, je me suis posé la question : « qu'est-ce qui a changé dans notre société depuis l'arrivée de cet enfant ? ». Les parents de personnes en situation de handicap se sont regroupés parce qu'il n'y avait rien pour leur enfant. Grâce à eux, des classes puis une école spécialisée se sont ouvertes. Lorsque les enfants sont devenus adultes, des ateliers et des foyers ont été créés. Donc tout va bien dans le meilleur des mondes !

Pas tout-à-fait. Chaque année, les parents dont l'enfant atteint 18 ans ont une grosse boule au ventre. Où mon enfant pourra aller ? Comment va-t-on répondre au mieux à ses besoins si particuliers ?

Au cours de notre vie, nos besoins changent. Il en va de même pour les personnes en situation de handicap. Et il arrive que les structures mises en place ne correspondent plus aux besoins de la personne. Il faut alors créer de nouveaux modèles de prise en charge, innover, inventer. Et le temps que tout se mette en place... la personne handicapée dont les besoins ont évolué est toujours en souffrance.

La grande différence avec les premières actions des membres fondateurs de notre association, c'est qu'une loi a été mise en place qui garantit aux parents que leur enfant bénéficiera d'une prise en charge qui corresponde à ses besoins.

Pourtant, tout n'est pas acquis dans une société qui place l'économie au centre de ses préoccupations plutôt que l'attention aux plus faibles de ses membres.

Il est donc très important de continuer à se battre, de rester attentif à tout ce qui se décide au niveau politique, d'informer la population sur la situation, pour que les personnes en situation de handicap puissent vivre au mieux et s'épanouir tout au long de leur vie.

Françoise Vouga, présidente

Votation sur le DPI

Lors de l'Assemblée des Délégués **insieme** de novembre 2014, les participants ont débattu sur le thème du diagnostic prénatal. Le processus législatif est complexe. La votation populaire du mois de juin 2015 concernait un article constitutionnel. A la suite de cet article constitutionnel, une loi d'application doit être mise en place et votée par le Parlement. Contrairement à toutes les autres votations d'ajout à la constitution, la loi d'application a été votée par le parlement avant le vote populaire sur la Constitution. Ce qui impliquait qu'en acceptant le changement de la Constitution, la voie royale était offerte à la loi d'application. Cette loi permet le dépistage chromosomique en plus du dépistage des maladies héréditaires graves. En décidant de refuser l'article constitutionnel, **insieme** veut communiquer de façon anticipée par rapport à la loi. **insieme** s'engage pour que la vie avec un handicap soit considérée comme digne d'être vécue. **insieme** s'engage pour une société qui intègre les personnes en situation de handicap, sans les exclure ou les éliminer à tout prix.



Ce sont pour toutes ces raisons qu'**insieme** Neuchâtel s'est engagée dans la campagne contre l'article constitutionnel. Puis, lorsque celui-ci a été accepté par le peuple, l'association s'est engagée pour le référendum contre la loi d'application afin que le peuple puisse voter aussi sur la loi d'application. Le message a beaucoup passé par Facebook. Des affiches ont été posées dans différents lieux du canton et un petit passage sur Canal Alpha a permis d'essayer de faire passer un message bien difficile à développer car à contre-courant d'un monde basé sur la performance.

*Delphine Vaucher
et Françoise Vouga*

Groupe d'organisation des cours vacances 2015

En 2015, 57 enfants, adolescents et adultes ont profité de ces vacances et week-end hors du commun. Ils étaient entourés de 66 accompagnants. Pour trouver ces derniers, il nous a fallu plus de 16 heures d'auditions de candidats, l'organisation de 2 journées de formation, sans compter tous les sms, mails, téléphones...

Pour dénicher les lieux de vacances adaptés aux spécificités de chaque groupe, il a fallu contacter une dizaine d'adresses... Pour assurer le confort de certains participants, il a fallu louer 3 lits électriques, 2 chaises roulantes.

Une fois de plus tous nos cours vacances se sont bien passés.

Est-ce un hasard? Non, bien que bénévoles ou rémunérées comme moniteurs ou directeurs de cours, toutes les personnes qui gravitent autour de cette grosse organisation le font avec enthousiasme et professionnalisme. Je ne galvaude pas ce terme. J'en ai pour preuve que, durant le camp Adultes qui se tenait en Valais, j'ai été appelé par les responsables. Ils avaient un souci avec un participant et voulait le partager avec moi. Je me suis donc rendu sur place. Franchement, je n'ai pu que les féliciter de ce qui avait été mis en place, tout était réglé et sécurisé, avec réflexion et professionnalisme.

Cette attitude responsable, nous pouvons l'attribuer à tous les cours vacances, au centre aéré et au week-end «Détente». Merci à vous tous, qui contribuez largement à la réussite de ces cours.

Les camps coûtent de plus en plus chers, chaque année j'y fais référence, j'en profite pour remercier le comité d'**insieme** Neuchâtel de nous soutenir et de contribuer financièrement, pourvu que ...

Merci au groupe d'organisation pour sa disponibilité et son engagement. Merci à Delphine qui coordonne tout avec patience et bonne humeur.

Les vacances d'été 2016 seront belles.

*Pour le groupe d'organisation des cours vacances :
Philippe Boisadan, responsable*

Cours de vacances enfants et jeunes aux besoins d'encadrement et de soins importants, Richterswil

Nous nous sommes rendus au bord du lac de Zurich pour passer nos deux semaines de camp. Le car nous a déposés devant l'auberge de jeunesse de Richterswil. Nous avons ainsi débuté notre installation dans l'auberge.



Le cadre magnifique et l'aménagement de cet endroit, nous ont permis de jouer du bord du lac et de nous balader durant ces deux semaines. Nous avons également profité de faire des pique-niques et des grillades aussi souvent que possible.



Nous avons pris le temps de visiter de nombreux lieux dans les environs, profitant des transports publics à proximité. Nous sommes allés au Technorama à Winterthur : ce lieu a remis tout le monde à l'écoute de ses sens.



Le zoo de Rapperswil est un lieu magnifique à visiter. Nous y avons vu de nombreux animaux, lémuriens, léopards, éléphants, girafes et nous avons même pu assister à un spectacle d'otaries. Pour ceux qui le voulaient, un tour en chameau était possible.



Par un dimanche ensoleillé, nous nous sommes tous mis sur notre 31 et avons embarqué dans un somptueux bateau vitré où nous avons dégusté un succulent repas. Pour prendre le dessert, nous avons changé de bateau et sommes montés dans le « Léopard ». A son bord, nous avons fêté l'anniversaire de Tania « Joyeux Anniversaire ». Quelle belle journée!



Alpamare n'étant qu'à 30 minutes de train de notre auberge, nous sommes allés tester leurs toboggans et la piscine à vagues. L'équipe nous a super bien accueillis, ainsi nous avons pu en profiter.

Les vacances ne seraient pas des vacances sans aller se détendre dans des bains. C'est pourquoi, nous nous sommes rendus à Enge pour profiter de leur piscine chauffée.



Un jour de beau temps, nous sommes allés à Zurich pour visiter la ville et faire un tour sur la Limmat en bateau-mouche.

Nous avons également découvert un petit coin de verdure à deux pas de notre auberge : « Park im Gruene ». Dans ce parc, il était possible de faire un tour sur un âne ou dans un petit train, de regarder un spectacle de marionnettes ou de faire un petit plongeon dans la piscine... ou simplement de profiter du soleil sur un transat.

Les après-midi pluvieuses ainsi que certaines soirées étaient remplies par les activités créatrices de nos moniteurs telles que des contes, des jeux, du bricolage, de la danse et de la pâtisserie...



Ces jours passés ensemble ont été riches en émotions et bons moments partagés, nous repartons tous avec des souvenirs plein la tête.

*Pauline Jaquet,
co-responsable du cours vacances.*

Cours de vacances Adultes à St-Maurice

Cette année, c'est à St-Maurice (VS), au Foyer Franciscain, que le cours de vacances « Adultes » a posé les valises! Et quel lieu idéal pour des vacances de détente au plus près de la nature.



Notre programme a été particulièrement chargé en activités, mais toujours en accord avec les besoins et envies de chacun! Il faut dire que la canicule battait son plein durant le camp, et que nous avons donc adapté notre rythme à la chaleur ambiante...

Nous sommes partis le lundi 13 juillet pour St-Maurice! Une fois arrivés au foyer, nous avons déposé nos bagages et avons rapidement mis les pieds sous la table pour un délicieux repas! Puis, en attendant que les chambres soient prêtes, une petite visite des jardins fut organisée! Chacun a ensuite pu s'installer dans sa chambre avant que nous nous retrouvions dans la salle commune pour décorer nos panneaux à coller sur les portes!

Mardi, après quelques jeux dans la matinée, nous sommes partis manger dans un restaurant à St-Maurice, avant de nous séparer en deux groupes. En effet, une partie du groupe souhaitait aller aux bains de Lavey, tandis que les autres partaient en balade aux environs!

Mercredi, c'est dans l'excitation générale que nous sommes allés au Swiss Vapeur Parc, au Bouveret! Des petits trains nous ont transportés d'un bout à l'autre du parc, dans une Suisse miniature plus vraie que nature!



Jeudi matin, nous sommes allés visiter l'abbaye de St-Maurice. Un guide nous a raconté l'histoire de ce monument situé à deux pas du foyer! Si la visite a été jugée un peu trop longue pour certains, la fraîcheur a mis tout le monde d'accord!



A midi, nous avons organisé un pique-nique dans un parc tout près du foyer, et en avons profité pour nous détendre dans l'herbe un moment! Une fois rentrés, nous avons attaqué les bricolages: des ardoises à décorer!

Vendredi, nous sommes partis visiter le château de Chillon! Une guide très sympathique, déguisée en personnage du château, a animé notre visite pour notre plus grand bonheur!



A midi, nous avons mangé dans un restaurant tout près du château, puis avons rejoint Montreux en bus. Là, nous avons pu profiter des bords du lac animés de stands divers et variés et avons terminé par une glace bien méritée sur une terrasse! Enfin, c'est en bateau et en train que nous sommes rentrés jusqu'à St-Maurice.

Samedi, nous avons choisi de rester un peu au calme à l'auberge. Cela ne nous a pas empêchés de préparer un délicieux repas avec l'aide de chacun! Salade grecque, mousse au thon, canapés, et salade de fruits entre autres! Le soleil étant revenu, nous avons même pu manger sur la terrasse!

Après le repas, nous avons accueilli Sandra, qui n'avait pas pu être présente la première semaine! Après lui avoir fait découvrir l'auberge, nous sommes partis nous balader dans St-Maurice avec ceux qui le souhaitent, pendant que les autres entamaient un tournoi de UNO!

Dimanche, départ pour les Mines de sel de Bex, accompagnés de Delphine Vaucher, venue nous rendre une petite visite! Un car est venu nous chercher près de l'auberge et nous a emmenés jusqu'aux mines! Après le pique-nique, notre guide est venu nous chercher et nous sommes montés dans un petit train pour une visite pleine de surprises!



Lundi, nous sommes partis pour le zoo des Marécottes! Nous avons pris un premier train jusqu'à Martigny, puis un petit train à crémaillère qui nous a montés jusqu'au zoo! Le terrain était beaucoup plus « vallonné » que nous ne l'avions imaginé, et l'accès en chaise roulante n'était donc pas des plus évident, mais l'effort en valait la peine et tout le monde fut ravi.



Mardi, départ pour Aigle! Nous avons commencé par une visite de la ville à bord du petit train touristique « Le Petit Chablaisien », qui nous a offert une vue imprenable sur la vallée! L'après-midi, nous avons rejoint le mini-golf.

Mercredi, nous avons emporté des pique-niques pour aller passer la journée au Labyrinthe Aventure, à Evionnaz, tout près de St-Maurice! Ce parc

de jeux a ravi tout le monde, entre les toboggans, les châteaux gonflables, sans oublier les jeux de plateau et le Labyrinthe grandeur nature! En rentrant, nous avons commencé la décoration de nos T-Shirts souvenirs!

Jeudi matin, nous avons continué les T-Shirts pour ceux qui le souhaitent, et des jeux de cartes ont rapidement pris le dessus! Nous avons mangé sur la terrasse à midi, et avons profité du dessert pour fêter les anniversaires de Yves et de Sandra! L'après-midi, nous avons organisé une chasse au trésor! Les trois équipes ont obtenu des indices en réussissant haut la main les épreuves



et ont su collaborer pour découvrir la cachette du trésor bien mérité !

Enfin, pour cette dernière soirée tous ensemble, nous avons évidemment lancé la BOOM juste après le repas ! Tout le monde a dansé et chanté à tue-tête, dans une ambiance de folie ! Tous conscients d'avoir passé un camp formidable, avec une équipe de choc, tant du côté des participants que des responsables, nous avons terminé cette soirée fatigués, mais avec des sourires plein les visages et des souvenirs plein la tête !

Vendredi, c'est déjà la fin... Tout le monde s'affaire pour libérer les chambres à temps et enfile son nouveau T-shirt décoré ! Nous sommes alors partis manger au restaurant et en avons profité pour prendre de belles photos de groupe !



Un immense MERCI à tous pour ce camp et le plaisir partagé !

*Mélanie Guillaume et David Singer
Co-Responsables*

Week-end « détente » du 27 au 29 novembre

Une fois n'est pas coutume, le week-end « détente » d'**insieme** Neuchâtel a eu lieu au Louverain, niché en pleine forêt au-dessus des Geneveys-sur-Coffrane. Il a accueilli 18 participants et leurs 15 accompagnants sous une première neige abondante.



Le vendredi soir a commencé en douceur par la découverte des lieux, un agréable massage et un bon repas. Le lendemain, nous avons été plus sportifs, d'abord en faisant un peu de gym à l'intérieur. Puis, l'après-midi a été dévolu à la natation en deux groupes selon les besoins des participants.

Dimanche, nous avons décidé de nous octroyer du bon temps en prenant un petit déjeuner tardif - confitures et pains maison! Puis, nous avons confectionné des biscuits tous ensemble en alternance avec quelques bonnes descentes en bob. Les flocons tombant sans discontinuer, nous avons changé notre programme de l'après-midi et avons joué, dansé et lugé jusqu'au soir où nous avons décoré les locaux pour mettre en valeur les biscuits que nous avons décidé d'offrir comme surprise aux parents. Un beau week-end sous la neige!



D'après le programme de Pauline Jaquet, responsable.

Pédagogie spécialisée

Dans ce domaine, **insieme** NE s'engage sans relâche pour faire valoir les droits et les besoins éducatifs spécifiques des enfants vivant avec un handicap. Tout au long de l'année, nous avons répondu aux questions d'étudiant-e-s ayant choisi un thème de mémoire en lien avec la pédagogie spécialisée comme l'intégration des enfants vivant avec un trouble du spectre autistique. Nous avons aussi participé à la journée de formation des enseignants organisée par le cercle scolaire du Locle (voir p. 14).

Nos relations avec le DEF (Département de l'Education et de la Famille) sont régulières et positives : nous avons écrit à Mme Maire-Hefti, Conseillère d'Etat en charge du DEF, concernant le délai d'application de l'accord intercantonal sur la collaboration dans le domaine de la pédagogie spécialisée. Nous l'avons également rencontrée dans le cadre de la séance annuelle entre le DEF et le GAD (groupement des associations travaillant autour des différences). Mme Maire-Hefti a présenté l'avancée des travaux dans le dossier HARMOS ainsi que le nouvel arrêté concernant la médecine scolaire afin de garantir l'équité dans tout le canton, en particulier dans le volet « prévention ». Elle a confirmé l'élargissement des critères d'octroi des mesures renforcées en psychomotricité, ainsi que le projet d'ouverture d'une unité d'accueil temporaire pour les enfants avec handicap à l'horizon du printemps 2016. La validité des décisions concernant le SPS (soutien pédagogique spécialisé) a été allongée à deux ans. Une classe décentralisée du CERAS a été ouverte dans un collège de Peseux. Des fiches thématiques ont été rédigées en collaboration avec les associations concernées à l'intention des enseignants concernant les différents handicaps avec des indications concrètes sur ce qui peut être mis en place en classe. Ces fiches sont communes pour tous les cantons romands. A ce propos, **insieme** Neuchâtel a demandé qu'une fiche consacrée aux élèves avec handicap mental soit rédigée. Les premières fiches sont disponibles sur www.csps.ch et sur www.ne.ch/oes. Nous avons pu faire part de notre regret que la mise en place des mesures contenues dans l'arrêté BEP (Besoins éducatifs particuliers) soit à géométrie variable dans les cercles scolaires du canton.

Nous entretenons des contacts réguliers également avec l'OES (Office de l'Enseignement Spécialisé). Nous avons rencontré M. Willi, chef de cet office, à trois reprises en 2015 : Les thèmes abordés avec Mme Maire-Hefti (voir ci-dessus) l'ont aussi été lors de ces rendez-vous. M. Willi nous a en outre informés de l'avancée des travaux du GPB10 auquel notre association participe activement (voir p. 15). Il nous a expliqué le fonctionnement de la PES (procédure d'évaluation standardisée) qui permet de cibler au plus

près les besoins spécifiques des élèves présentant un handicap ou des difficultés importantes. Nous avons relayé les difficultés rencontrées par certaines familles: Délai d'attente trop important pour entrer à l'école spécialisée lors d'un déménagement dans le canton, alors qu'un élève sans handicap peut entrer à l'école ordinaire dès son arrivée; problématique du passage des élèves avec handicap du cycle 2 au cycle 3. Il est à relever que bien souvent ce passage engendre des résistances au niveau des directions scolaires qui ne veulent plus entrer en matière pour du soutien à l'intégration. Nous avons attiré l'attention sur le problème du passage au post-obligatoire: L'accord intercantonal précise que la prise en charge des élèves ayant des besoins éducatifs spécifiques se fait de 0 à 20 ans. L'OES entre en matière effectivement jusqu'à 20 ans pour l'orthophonie, mais jusqu'à 18 ans pour l'école spécialisée. Par ailleurs, le canton s'est doté de 2 arrêtés: un concernant les mesures visant à pallier un handicap durant la formation post-obligatoire et un modifiant le règlement d'application de la loi sur la formation professionnelle permettant aux jeunes de continuer à bénéficier des mesures d'accompagnement et d'aide au passage au post-obligatoire.

Ces rencontres avec le chef de l'OES sont très constructives et permettent de réels échanges d'informations précieuses mais aussi d'idées concrètes, dans une volonté de partenariat. Nous remercions M. Willi pour sa disponibilité et son engagement.

Delphine Vaucher

Journée de formation au centre scolaire du Locle

Nous avons eu l'opportunité d'intervenir lors d'une journée de formation au centre scolaire du Locle et après avoir expliqué aux participants qui est **insieme** Neuchâtel, ce que nous faisons et comment nous pouvons les aider, nous avons animé des groupes de travail en choisissant de créer un atelier interactif basé sur les questions et inquiétudes des participants.

Après avoir écouté et pris en compte les préoccupations principales de participants, nous avons pu répondre en suggérant plusieurs pistes telles que: parler de manière transparente avec le groupe classe, ne pas avoir de tabou. Réfléchir de manière non-linéaire, faire intervenir un thérapeute/ spécialiste qui suit l'enfant pour qu'il puisse expliquer les éventuels troubles du comportement ou les réactions inattendues. Cumuler le soutien. Mettre en place un système de « Mentorat » dans la classe; utiliser les outils pédagogiques déjà existants pour d'autres types de handicaps, travailler avec le réseau existant autour de l'enfant. Egalement, consulter, poser des questions sans pudeur. Demander de l'aide en particulier du soutien pédagogique spécialisé, et bien d'autres informations concrètes et pratiques. Nous avons mis l'accent sur le fait que l'intégration d'un enfant en situation de handicap doit être un projet de collège.



Pour finir, concernant le Cursus scolaire, nous avons souligné que l'intégration d'un enfant avec handicap mental devra se faire de manière totalement individualisée – avec des PES et des objectifs adaptés et acceptés par tous et suivi dans le PPI de l'enfant. Ces objectifs sont posés avec l'aide de l'enseignant/e spécialisé/e – SPS.

insieme Neuchâtel soutient une réelle intégration et non juste une insertion partielle.

Les deux ateliers ont permis des échanges riches et de qualité avec les participant-e-s.

*Marie-France Uroz
Pour le groupe « Intégration scolaire »*

GPB10 – pédagogie spécialisée

GPB10 – Un acronyme tordu pour un sujet complexe : la mise en place du concept de pédagogie spécialisée.

Le GPB10 a commencé en mars 2015. Ne cherchez pas, « GPB10 » ne veut rien dire ! Groupe de travail se réunissant pour préparer le rapport sur la pédagogie spécialisée, il rassemble les professionnels concernés sous l'égide de M. P. Willi, chef de l'OES : représentants du SEO (Service de l'Enseignement obligatoire), de l'OES (Office de l'enseignement spécialisé), des enseignants, des directions de centre scolaire, des directions d'école spécialisée, des thérapeutes, et des parents. Les parents y sont représentés par Geneviève Robert et Sophie Moulin, toutes deux parlant au nom du GAD, Groupement d'Associations Autour des Différences (dont fait partie **insieme** Neuchâtel). Au cours de la dizaine de réunions réalisées, nous avons pu amener nos arguments pour ou contre certaines pratiques actuelles et proposer de nouvelles idées, dans le cadre de la scolarisation des enfants en situation de handicap mental. Nous avons bénéficié d'une grande écoute, les discussions furent âpres parfois mais toujours constructives et passionnantes. Le 27 février 2016 nous sera présenté le rapport final, pour ensuite être amené devant le Grand Conseil, nous espérons encore cette année.

Sophie Moulin

Intégration en crèche

L'année 2015 commence par une belle surprise. Le Fonds pour les structures d'accueil extra-familial a adopté une directive relative au financement des surcoûts liés à l'accueil des enfants à besoins spécifiques accueillis dans des structures extrafamiliales subventionnées. Cette directive a été créée par Mme Schurch Blant, directrice de l'Office de l'accueil extra-familial (OAEF) et va dans le sens des discussions que **insieme** Neuchâtel a eu avec elle, ainsi qu'avec la responsable pédagogique du SEI durant deux ans.

Le groupe pour l'intégration de la petite enfance est ravi de cette nouvelle et tient à ce que cette directive soit bien connue. Après avoir constaté que c'est bien le cas auprès des directrices de crèches, nous décidons d'écrire une lettre à tous nos membres, ainsi qu'aux pédiatres du canton. Ayant théoriquement atteint son but, ce groupe ne se réunira plus que si la situation pratique le nécessite ou si d'autres demandes sont formulées.

Sylvie Augier Rossé, animatrice-conseillère

Collaboration avec la Fondation Les Perce-Neige

Conseil de parents – Domaine de Compétences Polyhandicap

En 2015, Le Conseil de parents Polyhandicap s'est réuni trois fois, le 12 février, le 9 juin, et le 24 octobre.

Nous avons accueilli un nouveau membre en 2015 : M. Meyer, papa de Jonas, résidant à Fleurier.

Comme depuis la création des Conseils de parents, les réunions ont souvent commencé par la transmission d'informations et la discussion des problèmes évoqués par les parents ou par les responsables. Comme l'année passée, il a fallu revenir sur la question de l'accueil temporaire pour le week-end ou les vacances pour les bénéficiaires de l'Espace de Jour. Malheureusement, ce point n'a pas pu avancer. Nous déplorons que notre domaine de compétences soit le seul où il n'y a pas la possibilité de laisser nos enfants pour quelques jours, dans l'institution. Des discussions sont cependant toujours possibles avec M. Fischli, notamment pour un accueil en semaine. La question reste néanmoins ouverte.

Suite à la problématique évoquée l'année passée, à savoir la question de l'hospitalisation des personnes en situation de polyhandicap, nous avons accueilli la Dresse Mercati, lors de la séance de février et nous avons pu donner de bonnes nouvelles aux membres du Conseil à la séance du mois de juin, confirmées à celle de novembre. En effet, les discussions entre M. Martinez et HNe ont bien avancé cette année, et un projet de collaboration entre les deux institutions est sous toit. L'Hôpital neuchâtelois a besoin des compétences des Perce-Neige pour la prise en charge à long terme des personnes cérébro-lésées et nous avons besoin de l'hôpital pour les soins aigus de plus en plus nécessaires pour certains de nos résidents, au quotidien, ou en cas d'hospitalisation. Tout le monde se félicite grandement de cette collaboration qui devrait résoudre beaucoup de problèmes. Reste à en assurer le financement, afin que les Perce-Neige n'aient pas à en pâtir.

L'année 2015 a aussi été marquée par le 10^{ème} anniversaire de l'Espace Perce-Neige à Fleurier, le 6 juin. De très nombreuses personnes sont venues pour partager un bel après-midi d'été.

A la fin de l'année 2015, j'ai informé le Conseil des changements de structures qui interviendraient dans la Fondation au 1^{er} janvier 2016, à savoir la disparition du Domaine de Compétences TSA, dont les bénéficiaires seront

désormais attribués au Domaine de Compétences correspondant à leur degré d'autonomie.

*Carine Skupien
Présidente du Conseil de Parents DC Polyhandicap*

Conseil de parents – Domaine de Compétences Autonomie légère – Domaine de Compétences – Aînés

Le Conseil de Parents a commencé l'année en entendant une présentation de deux projets de bénévolat dans le Domaine de Compétence Aînés. Le premier concerne les soins palliatifs (avec Caritas) et le second l'animation.

Le Conseil de Parents a interpellé le Conseil de Fondation concernant les interventions des infirmières pour les ouvriers externes ayant des maladies chroniques, afin de clarifier la situation.

Un sujet récurrent des représentants légaux concerne l'information aux parents. Le Conseil de Fondation a été informé de cette situation. La direction générale, consciente du problème, va étudier un plan de communication, afin de cibler la pertinence de l'information et à qui elle doit être transmise.

En cours d'année, la présidente du Conseil de Parents a confirmé sa démission. Elle s'était engagée pour une année, son enfant n'étant plus dans ce Domaine de Compétence. Pour l'instant, le poste est vacant. Il a été suggéré qu'une aide extérieure soit donnée à ce Conseil de Parents pour le soutenir et le guider.

Le secteur des Aînés continue d'augmenter et le DC autonomie légère s'agrandit du fait de la suppression du DC TSA (trouble du spectre autistique). Le Conseil de Fondation a décidé de bien séparer les deux domaines de Compétence jusqu'alors gérés par un seul directeur et a nommé Mme Catherine Bourquin directrice du DC Aînés alors que M. Michel Fortin conserve la direction du DC Autonomie Légère.

*Françoise Vouga,
présidente sortante du Conseil de parents.*

Conseil de parents – Domaine de Compétences Autonomie large

L'année 2015 fut marquée par la nomination d'une nouvelle présidente et la reprise des réunions régulières de notre Conseil des parents.

En effet, lors de sa séance du 16 juin 2015, le Conseil des parents DC Autonomie Large a unanimement élu Mme Françoise Gaschen au poste de présidente. Cette nomination fait suite à la démission de Mme Jeannine Fragnière au 31 décembre 2014.

Par ailleurs, deux membres ont démissionné du Conseil des parents en juin, celui-ci est dès lors composé de 7 membres.

Au deuxième semestre, le Conseil des parents s'est réuni à deux reprises, le 20 août et le 12 novembre 2015, pour des échanges d'informations et pour définir ses futures activités.

La création de liens et de contacts avec les parents et représentants légaux concernés du DC Autonomie Large est l'une des priorités évoquées. C'est dans cette optique que le Conseil a défini ses premières actions :

Envoi aux parents et représentants légaux d'une lettre d'information en novembre sur la nomination de la présidente, la composition actuelle du Conseil des parents et le rappel du rôle de celui-ci.

Renforcement de la visibilité des Conseils des parents en assurant leur présence sur le site internet de la Fondation. Ce projet est en cours, il implique à la fois des collaborateurs des Perce-Neige et les présidents des autres Conseils des parents. Le site internet sera mis à jour dans ce sens prochainement.

Les réunions sont en outre des moments privilégiés d'échange d'informations entre le directeur du Domaine de compétence Autonomie Large, M. Daniel Mathez, et les membres du Conseil. Ces échanges sont riches et unanimement appréciés.

Françoise Gaschen
Présidente du Conseil des Parents DC Autonomie Large

Conseil de parents – Domaine de Compétences Ecole Spécialisée (DC ES)

L'année 2015 a été marquée par :

La création d'un cahier des charges commun à tous les Conseils de parents

Celui-ci règle et définit les contours des Conseils. La voie de transmission vers et depuis les organes supérieurs de la Fondation est donnée par les statuts au travers de la Présidente ou de son pendant masculin du Conseil de Parents.

Le changement de Président à la tête du DC ES

Présidente depuis la création du Conseil de parents du DC ES, Sandrine Ambigapathy a souhaité passer la main en cours d'année. Son travail et le temps passé au-delà de la charge pour faire démarrer ce Conseil ont été relevés par les membres. Qu'elle en soit ici encore une fois remerciée. Frédéric Maillard reprend cette charge pour une année au moins.

Les effets de la disparition du DC TSA (Troubles du Spectres de l'Autisme) sur le DC ES

Le redéploiement du DC ES durant le cours de l'année ainsi que la disparition du DC TSA, entérinée par le Conseil de Fondation, ont entraîné des inquiétudes pour des parents d'enfants sur le point de rejoindre le DC TSA par exemple. Ce fut l'occasion pour le Directeur général ainsi que les Directeurs concernés d'expliquer, en deux temps, le redéploiement en début d'année scolaire suivi par la disparition du DC TSA. Les explications fournies semblent avoir été profitables pour tous, car aucune demande en relation avec ces deux objets n'a depuis été formulée.

L'ouverture d'un centre d'Accueil et de Consultation Précoce en Autisme (Centre ACPA)

Le 1^{er} septembre s'est ouvert un centre d'Accueil et de Consultation Précoce en Autisme. Premier centre du genre dans notre canton, il a pour vocation d'accueillir et d'effectuer une indication la plus précoce possible en Autisme. L'ensemble des tâches du centre ACPA est pris en charge par une équipe pluridisciplinaire spécialisée très motivée. Ce centre a fonctionné à son rendement maximum permettant de donner une dizaine d'indications de diagnostics sur 4 mois.

Pour terminer ce compte rendu de l'année 2015, sachez encore que la participation de certains membres du Conseil de parents DC ES à d'autres structures comme le GAD a permis de faire avancer des causes comme par exemple la mise sur pied, signée par Madame la Conseillère d'Etat en charge du DEF cet automne, d'une UAT pour les mineurs relevant des compétences de la Fondation! Cette UAT, maintes fois annoncée, va enfin pouvoir voir le jour.

Frédéric Maillard
Président du Conseil des Parents DC Ecole spécialisée

Fête Espace Perce-Neige de Fleurier

Le 6 juin, l'Espace Perce-Neige de Fleurier fêtait ses 10 ans d'existence. La direction a souhaité associer **insieme** Neuchâteluchâtel à cet évènement. En effet, c'est l'association de parents dénommée alors ANPPMH (Association Neuchâteloise de Parents de Personnes Mentalement Handicapées) qui a offert le terrain sur lequel se sont construits les bâtiments destinés aux personnes en situation de polyhandicap.



Par une magnifique journée ensoleillée, nous avons pu rencontrer les parents et les professionnels dans un stand aménagé pour la circonstance. Ces moments de contacts informels sont toujours très riches.

Françoise Vouga

Relations médiatiques

Nos membres sensibilisent la population aux besoins de leur proche vivant avec un handicap et à leurs propres besoins de relèvements.

En 2015, à la demande d'**insieme** Suisse, notre équipe du secrétariat a cherché et trouvé plusieurs familles membres d'**insieme** Neuchâtel qui ont accepté de participer à différentes émissions médiatiques :

Couleurs Locales sur la RTS a brossé le portrait d'une famille en mettant l'accent sur le besoin d'aide des Proches Aidants, en l'occurrence ici la maman dont le dévouement est total. Ce qui pèse dans le quotidien, c'est aussi toute la paperasse administrative : <http://www.rts.ch/play/tv/couleurs-locales/video/ne-une-association-pour-soutenir-les-proches-aidants-voit-le-jour?id=6317119>

L'émission **Ensemble** sur la RTS 2 offre à **insieme** une fenêtre médiatique grâce au témoignage d'une famille membre de notre association faisant appel à nos prestations comme le Service-Dépannage (voir p. 27), les cours vacances (voir p. 3), le centre aéré (voir p. 34), le week-end « détente » (voir p. 11) et met le doigt également sur le manque de structures d'accueil d'urgence dans le canton : <http://www.rts.ch/emissions/ensemble/6371271-les-aides-d-insieme-viennent-au-secours-des-parents-d-enfants-handicapes.html>.



insieme Suisse, pour fêter son 55^{ème} anniversaire, a choisi la rencontre comme thème de ce qui allait devenir le film « 5 minutes – insieme un monde ensemble ». Là encore, plusieurs membres n'ont pas hésité à se « mouiller » et se sont prêtés au jeu de la rencontre : <http://5min.insieme.ch/fr/>

Un grand merci à ces familles. **insieme** c'est aussi ça : malgré le quotidien souvent lourd, ces parents, ces frères et sœurs si, à un moment donné, demandent de l'aide, à un autre moment, offrent de leur temps, partagent leurs trucs et astuces pour aider à leur tour...

Il est fondamental que la population soit sensibilisée aux besoins de ces familles particulières mais aussi à la richesse des relations apportées par la personne ayant des besoins spécifiques. Cela nous permet de mieux vivre *insieme* (ensemble en italien).

Delphine Vaucher

Collaboration avec l'association faîtière insieme Suisse

Outre les collaborations pour des projets médiatiques (voir p. 21), **insieme** Neuchâtel a pris part aux deux Assemblées des Délégués annuelles. Cette année, notre nouvelle membre du comité, Mme Marina Desmeules a participé pour la première fois à une telle assemblée et a accepté de nous faire part de ses impressions: *«J'ai trouvé cette journée très intéressante, en particulier l'orateur qui parlait de l'habitat inclusif en Allemagne. J'ai appris beaucoup de chose à travers les différents exposés, par exemple la création des Vergers écologiques mis sur pied pour répondre à la question que faire quand les parents ne sont plus là, ou le projet bernois de passer du financement pour les structures au financement par personne. J'ai aussi beaucoup apprécié la traduction simultanée vraiment pratique. J'ajouterai encore que le repas était bon, le voyage rapide et la compagnie attentionnée. Mon fils était pris en charge par le service de dépannage d'**insieme** Neuchâtel, ce qui m'a permis d'avoir l'esprit tranquille et à lui de passer une bonne journée.»*

Mmes Sylvie Augier Rossé, Chantal Merz et Delphine Vaucher, les salariées d'**insieme** Neuchâtel, ont participé aux Journées des collaborateurs: Mme Chantal Merz y assistait pour la première fois: *«J'ai trouvé très intéressant cette rencontre avec des membres insieme de partout. Le problème de la langue reste quelque peu un souci pour communiquer les uns avec les autres. Toutefois, le point positif pour moi est que tous entendent la même chose en même temps et que les questions des uns et des autres sont traitées et entendues par tous également. L'idée de partager des préoccupations au niveau Suisse est intéressante et, certainement indispensable»*. Conseils en matière de travail de relations publiques et exercice pratique, informations sur le nouveau système de comptabilité analytique, trucs et astuces pour promouvoir le film «5 min – insieme, un monde ensemble», informations quant à la campagne à lancer en faveur du référendum contre la loi d'application du DPI, tels ont été les principaux sujets traités durant cette journée.

Delphine Vaucher

Nos collaborations avec d'autres organismes

insieme Neuchâtel ne travaille pas seule mais entretient des collaborations avec plusieurs associations et organismes :

Avec Cerebral Neuchâtel, non seulement pour le Service-Dépannage et Transport mais aussi en s'entraidant pour la recherche de moniteurs pour nos camps, pour certains dossiers politiques.

Avec Antenne Handicap avec qui nous partageons le bureau de l'Hôtel des Associations. **insieme** Neuchâtel participe financièrement aux frais de transports pour permettre aux adultes vivant aux Perce-Neige de suivre le cours de la formation continue.

Avec Pro Infirmis, en s'échangeant des conseils et informations. Cette année, nous avons également mis en relation des familles membres d'**insieme** NE avec Pro Infirmis pour le projet de spectacle intégratif avec l'Avant-Scène Opéra pour le Gala du 5 décembre 2015.

Avec le GAD (Groupement des Associations travaillant autour des Différences) : cette année, nous avons beaucoup travaillé ensemble en particulier pour le GPB10 (voir p. 15). Avec les autres représentants du GAD, nous avons également rencontré L'ANERES (Association neuchâteloise des responsables d'établissements scolaires) pour présenter ses membres et le travail effectué, ainsi que pour répondre à leurs questions concernant les différences.

Avec l'EdF-NE (L'Education donne de la force), association qui regroupe une soixantaine d'associations, d'institutions, d'organismes et de formateurs qui œuvrent, de près ou de loin, dans le soutien à la parentalité dans le canton de Neuchâtel.



Avec l'ANSB : nous avons répondu présents pour le speed meeting du bénévolat, voir p. 28 et nous avons participé à leur belle idée de remerciements aux bénévoles.

Avec Forum Handicap en prenant part aux différents groupes. Le groupe **Politique** et **AI** ne s'est pas réuni cette année. Les dossiers principaux en lien avec la politique, comme le dépôt de la motion populaire, ont été traités par le comité de Forum Handicap. **insieme** Neuchâtel n'a plus de représentant au groupe **Relations**

publicques et manifestations. Quant au groupe **Transport et Accessibilité**, il n'a pas chômé cette année :

- Tout d'abord, le groupe s'est étoffé grâce à M. Pascal Lambiel et son interprète en langue des signes. Ainsi la communauté des personnes sourdes ou malentendantes a son délégué.
- Plusieurs courriers ont été envoyés aux responsables de la Poste principale de Neuchâtel concernant l'ascenseur en panne privant ainsi l'accès aux personnes à mobilité réduite. Après de longs mois, la situation s'est rétablie.
- Les membres ont été sollicités par le journal Génération pour donner leur avis sur l'accessibilité des gares dans le canton. Un article à ce sujet est né et peut être consulté sur le site Internet www.generations-plus.ch
- La collaboration avec les principales villes du canton se renforce, que ça soit pour des problématiques de marquages au sol pour les personnes aveugles ou malvoyantes, que ça soit en lien avec les places de parc pour handicapés ou lors de projets de construction ou de rénovation.
- Le groupe est représenté dans la commission Mobilité de la Ville de Neuchâtel. Malheureusement, pour cette commission, le handicap n'est de loin pas leur priorité.
- La formation des chauffeurs de TransN se poursuit.
- Le groupe est toujours en quête des bonnes adresses accessibles pour alimenter le site Internet www.hapi.ch
- Le canton est pauvre en cinémas vraiment accessibles, tant pour l'accessibilité de la salle, que des WC. Le groupe ne relâche pas la pression face au propriétaire de la majorité des salles neuchâteloises. En attendant, le groupe n'hésite pas à faire de la publicité pour le cinéma de la Neuveville, parfaitement accessible et possédant depuis peu une boucle magnétique.
- L'actuel président, M. Michel Bogdanski, aimerait remettre la présidence et plusieurs discussions ont eu lieu lors des 4 rencontres de l'année, en particulier de l'importance que le-la président-e soit une personne vivant avec un handicap. Le poste est donc à repourvoir.

Delphine Vaucher

Service aux parents

Service-conseils

Une quinzaine de familles a fait appel à ce service pour leur enfant adulte en situation de handicap mental en 2015. Cinq d'entre elles nous consultaient pour la première fois. Une personne en situation de handicap léger a également utilisé notre service en particulier pour l'aider dans sa recherche de réinsertion professionnelle.

Le temps consacré à ce service a été particulièrement important durant le 1^{er} semestre. Les sujets traités touchaient la curatelle, en particulier lorsque celle-ci est exercée par d'autres personnes que les parents, l'intégration en crèche et en structure parascolaire, le choix d'un « apprentissage », l'équilibre entre les désirs de son enfant majeur, le cadre institutionnel et sa propre vie, la défense de ses droits vis-à-vis des assurances sociales, la prise en charge des enfants lors d'un travail sur appel, la surcharge parentale et les différences de sensibilité des conjoints, la recherche d'un lieu de vie mieux adapté aux capacités de son enfant, le placement temporaire en hôpital psychiatrique, la demande de relève occasionnelle pour jeunes adultes.

Notre service a aussi été sollicité pour le suivi de la scolarité intégrative. La grosse difficulté est le passage du cycle 2 au cycle 3 avec l'objectif de continuer l'intégration, ce qui semble difficilement imaginable par les acteurs de l'école. Une grosse pression est faite sur les parents pour qu'ils acceptent que leur enfant quitte le milieu scolaire ordinaire pour entrer en école spécialisée, plutôt que de mettre en place les mesures renforcées qui permettraient la continuation de l'intégration. Et de même, pour le passage de l'école obligatoire au post-obligatoire en particulier dans les cas d'autisme sans retard mental.

De nombreux domaines requièrent des évolutions plus ou moins importantes. Les personnes qui nous sollicitent nous permettent de repérer des lacunes, de rassembler des informations et parfois de modifier des éléments qui profiteront à d'autres parents par la suite.

Sylvie Augier Rossé et Delphine Vaucher

Soutien financier

Cette année, le fonds d'entraide a été sollicité par une famille pour aider à payer le prix du cours vacances pour un montant de CHF 300.-

Café des experts

Depuis 2012, des groupes d'échanges et de partage entre parents ont été organisés une fois par mois durant 2 heures alternativement à La Chaux-de-Fonds et à Neuchâtel. Six participants ont assisté à la première séance. Par la suite, la participation n'a jamais excédé trois personnes et de très nombreuses séances ont dû être annulées, car il y avait moins de deux participants. Différentes formules ont été tentées: en matinée, à midi, en après-midi ou le soir, avec ou sans thème. Face à ce désintérêt, nous avons décidé de ne pas organiser de nouveaux cafés en 2015, mais d'analyser les raisons de cette faible participation. Les résultats nous ont montré qu'il ne valait pas la peine de se lancer tête baissée dans une nouvelle formule, mais qu'il était préférable d'améliorer ce qui se fait déjà au niveau de l'accompagnement individuel tout en stimulant et en restant à l'écoute des projets plus collectifs. *SAR*

Activités récréatives

- L'assemblée générale ayant lieu plus tôt cette année, nous avons décidé de déplacer notre traditionnel bowling au mois d'avril. Comme le XL Bowling n'ouvrait plus le dimanche matin, nous avons opté pour une nouvelle formule. Une vingtaine de personnes s'est donc retrouvée le 26 avril à 12 h au restaurant du bowling pour se partager des pizzas à tous les goûts possibles ou presque. Quatre participants se sont ensuite joints à nous pour une belle partie de bowling. Un grand merci à Mme Chantal Alessandri, bénévole de longue date au groupe animation qui chaque année met sur pied cette sortie. *SAR*



- Excursion en bateau, à pied et en train. A 11 h 30 dimanche 13 septembre, le bateau embarquait 22 personnes direction Bienne. Arrêt à Thielle-Wavre, puis marche d'une vingtaine de minutes jusqu'au restaurant du Rothaus en bordure de canal. Après une petite tarte flambée, certains sont restés à discuter autour d'un café alors que d'autres prenaient la direction du petit zoo voisin. Finalement nous nous sommes tous retrouvés à la gare de Pont-de-Thielle d'où le train nous a ramenés à Neuchâtel. *SAR*
- Dimanche 22 novembre 2015, une belle journée, mais néanmoins nuageuse et venteuse s'annonce. Rendez-vous à 14 h à la gare de La Chaux-de-Fonds avec Pedro, le chauffeur des taxis « bleu ». Départ presque immédiat pour le Peu-Péquignot où l'on nous sert une assiette froide et un dessert. Tandis que nous mangions, Corinne l'accordéoniste jouait pour nous et nous faisait danser. Tous ces gens jeunes et anciens semblaient heureux de cet événement.

*Marina Desmeules, nouvelle
membre du groupe animation*

Service de dépannage et de transport, en collaboration avec Cerebral Neuchâtel.

Le Service dépannage a pour but de décharger les familles par la prise en charge occasionnelle de personnes handicapées. En 2015, ce sont 14 familles qui ont fait appel à ce service. Ce chiffre est très similaire à celui de l'année précédente. Par contre, le nombre d'interventions a, lui, beaucoup augmenté passant d'une centaine en 2014 à plus de 150 en 2015. Deux tiers des dépannages ont duré une demi-journée. Le service de transport a été utilisé par 7 familles. Au total, ce sont 22 bénévoles qui sont intervenus pour ce service.

Sylvie Augier Rossé

Relations publiques et recherches de fonds

Speed-meeting du bénévolat

L'Association neuchâteloise des services bénévoles a eu l'excellente idée d'organiser le premier speed meeting du canton : Dans l'Espace Facchinetti à La Maladière à Neuchâtel, les associations inscrites représentées par deux personnes au maximum, avaient à leur disposition une petite table de bar pour le



matériel à distribuer. Les futurs bénévoles passaient vers les associations à raison de 7 min par speed meeting. L'idée étant de mettre en relation les gens – que chaque bénévole trouve l'association qui lui convient le mieux et que chaque association trouve « ses » bénévoles qui lui conviennent le mieux. **insieme** Neuchâtel a cherché des bénévoles pour la vente de cœurs / pour le service dépannage et transports / comme accompagnants Club-service / pour aller rendre visite à nos membres âgés / pour faire des veilles auprès des personnes avec handicap, lorsqu'elles sont hospitalisées. De belles rencontres, une magnifique ambiance, une envie de réitérer l'expérience.

Journée des Proches aidants

Lors de cette journée, de nombreux organismes se sont retrouvés au cinéma des Arcades à Neuchâtel pour se présenter à la population et expliquer les prestations offertes aux proches aidants. En parallèle, le film « La dernière leçon » a été projeté. **insieme** Neuchâtel a pris part à la manifestation. Une occasion de plus dans l'année pour se faire connaître.

3 décembre, journée internationale de la personne handicapée

Lors de cette journée, **insieme** Neuchâtel a mené trois actions. Premièrement, nous avons écrit le 1^{er} décembre une lettre à M. Ribaux pour lui rappeler qu'il était obligé de par la loi de répondre aux besoins des personnes handicapées. Le lendemain, nous avons envoyé une copie de cette lettre par mail à tous les députés. Cette action faisait suite à l'annonce de l'amendement de CHF 500'000.- demandé pour faire des économies supplémentaires. Finale-

ment cet amendement a été refusé et les raisons invoquées pour ce refus par les parlementaires qui se sont exprimés étaient largement inspirées par notre lettre.

Deuxièmement, nous avons pris contact avec la présidente du Grand Conseil pour lui demander si le film « 5 minutes » (voir p. 21) pouvait être diffusé à la fin de la séance du Grand Conseil du 3 décembre. Cette projection a pu se réaliser et le film a été applaudi par tous.

Troisièmement, ce même film « 5 minutes » a été diffusé en boucle au Théâtre du Passage, à l'entrée, lors du Gala de Pro Infirmis le 5 décembre. Le Gala de Pro Infirmis a permis à plusieurs personnes vivant avec un handicap (sensoriel, mental...) de participer à l'Opérette, spectacle professionnel mis sur pied par Yves Senn et l'Avant-Scène Opéra: une remarquable réussite en terme d'intégration.



L'attention une histoire d'amour

Cette conférence a été organisée par l'ASPEDAH et Adoptons-Nous, associations membres du GAD, comme l'est **insieme** Neuchâtel: Comprendre le rôle parental dans l'accompagnement de l'enfant et l'adolescent TDAH à la recherche de ses ressources intérieures et extérieures, de l'importance du lien et de l'attachement de l'estime de soi. **insieme** Neuchâtel était présente avec un stand d'information.

Musique et Handicap

Le Conservatoire de musique neuchâtelois a organisé cette conférence sur son site de La Chaux-de-Fonds: Delphine Vaucher y a assisté pour connaître les éventuels débouchés en matière d'intégration au conservatoire de musique. Cette ouverture complètement nouvelle pour le Conservatoire est rendue possible grâce à son directeur, M. Sylvain Jaccard et réjouit **insieme** NE.

Delphine Vaucher

Souper de soutien

Ce souper a eu lieu à la salle de la paroisse catholique de Peseux le samedi 20 juin et a accueilli 31 personnes autour d'un couscous royal préparé par notre cuisinière en chef Mme Fatima Tripet, aidée par le Club Service et plusieurs autres bénévoles. Cette action nous a rapporté presque CHF 1'000.-



En 2015, nous avons aussi développé un projet de souper qui s'adresse aussi bien aux entreprises qu'aux privés qui veulent fêter une occasion. 2016 verra la concrétisation du projet!

Vente de cœurs en chocolat

En 2015, nous avons vendu 5'000 cœurs en chocolat, ce qui nous a rapporté plus de CHF 8'000.-. Cette année, onze entreprises et six communes nous ont acheté un ou plusieurs cartons de cœurs en chocolat. Nous avons aussi été présents sur neuf stands dans les centres commerciaux et les zones piétonnes de Neuchâtel, La Chaux-de-Fonds, Le Locle, Fleurier, Fontainemelon et Bevaix. Tout ceci a été rendu possible grâce à l'engagement sans faille d'une trentaine de bénévoles.

Fête des vendanges

Un grand merci à l'équipe de la Fête des Vendanges qui, année après année, qu'il pleuve ou qu'il fasse beau, monte et tient le stand en faveur d'**insieme** Neuchâtel. Grâce à ces fidèles bénévoles, CHF 1'750.- sont entrés dans nos caisses en 2015.

Sylvie Augier Rossé



Vide-bureau

En prévision de notre futur déménagement, nous cherchons à nous alléger petit à petit. C'est pourquoi, quatre d'entre nous ont improvisé un petit stand avec une succulente soupe marocaine samedi matin 12 décembre. Mission accomplie avec un bénéfice de CHF 400.- à la clé.

Bulletin et newsletters

En plus de notre rapport d'activités, nous avons édité en 2015 un bulletin sur le thème de la petite enfance. Nous voulions ainsi informer sur les avancées en matière d'intégration en crèche (lire p. 15), mais surtout dessiner un panorama relativement complet des possibilités d'aides et de stimulations pour les enfants de moins de cinq ans avec des difficultés et des retards intellectuels.

Nous avons également envoyé six newsletters en 2015 sur des thèmes allant des votations sur le DPI (lire p. 2) à la Journée internationale de la personne handicapée en passant par le développement des actions sur l'autisme ou les différentes offres de formation pour les personnes mentalement handicapées.

Sylvie Augier Rossé

Facebook

Le groupe *insieme* sur Facebook compte 745 membres. Sur cette page, sont relayées les publications d'**insieme** Suisse, de la Fondation «Les Perce-Neige» ainsi que toute information tournant autour du handicap mental. Nous communiquons aussi régulièrement sur nos activités et nos préoccupations politiques. Cette page est un pan de l'inclusion sociale d'**insieme** Neuchâtel.

Françoise Vouga

Activités Club Service 2015

En 2015 nous avons participé à l'organisation des manifestations devenues traditionnelles pour notre Club Service :

- Fête de la danse africaine au Centre des Hauts-Geneveys au mois de mai.
- Vente des cœurs en chocolat en mai pour soutenir les camps de vacances organisés par notre association.
- Festi'Neuch en juin.
- Souper de soutien à notre association **insieme** Neuchâtel en juin.
- Triathlon de Val de Ruz, début juillet.



Lors de ces manifestations nous avons accueilli les personnes à mobilité réduite ou en situation de handicap, aidé en cuisine, préparé et nettoyé les salles, servi les repas, vendu les cœurs en chocolat sur la voie publique, accueilli les sportifs et tenu la cantine au Triathlon du Val-de-Ruz.

A Festi'Neuch, en plus de l'accueil des personnes sur la plate-forme, le dimanche matin Mme Elisabeth Oliveira, MM. Antoine Banderat et Tommaso Lafranchi ont joué une petite pièce pour les enfants sur le thème de l'approche des personnes malvoyantes sous la direction de Mme Angelica Palmieri. Une animation pleine d'humour et couleurs.

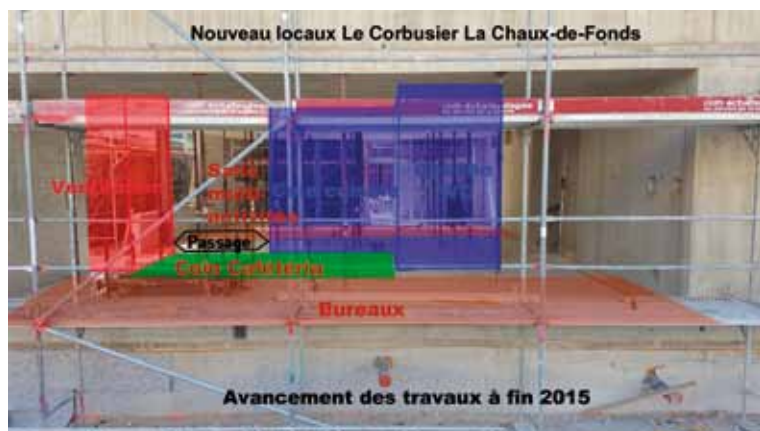


Nous remercions les personnes qui organisent ces manifestations, car elles nous permettent de proposer nos services et de vivre des journées extraordinaires.

*Basilia Zacchi Lafranchi,
responsable du Club-Service*

Nouveaux bureaux, nouvelles perspectives

Depuis le début de l'année, nous guetons l'avancée des travaux dans le nouveau quartier Le Corbusier. A notre goût, la construction des bâtiments va trop lentement, car nous sommes impatients de prendre possession de notre local. Nous avons commencé à « faire les boutiques », à savoir, choisir les sanitaires, que nous voulons aux normes d'accessibilité, le revêtement de sol...



Du point de vue technique, nous sommes reconnaissants à M. Frédéric Loeffel, ingénieur civil, d'avoir accepté de superviser les travaux, car sans lui, nous n'aurions pas pu voir avec acuité les différents problèmes rencontrés, par exemple que certains éléments de construction ne correspondent pas au plan initial.

Le chantier a pris du retard, nous ne pourrons entrer en jouissance de notre bien probablement qu'en automne 2016. Encore une année à vivre dans l'appartement non accessible aux personnes à mobilité réduite de l'Avenue Léopold-Robert, patience donc!

Delphine Vaucher

Centre aéré de l'été 2015



Un nouveau centre aéré, de nouveaux enfants, mais toujours une semaine de soleil. Cette année, nous sommes en compagnie de Grâce, Anne-Laure, Alessio et Karim.

Notre centre aéré a commencé par un voyage en bus en direction du Papillorama. Il faisait chaud, mais les enfants ont beaucoup apprécié le moment. Grâce a été adorable avec les petites chèvres au mini zoo. Nous avons mangé au petit restaurant du Papillorama avant de repartir en direction du port de Morat afin de faire un joli tour en bateau sur le lac. A la fin de la balade, nous avons mangé une bonne glace à l'ombre des arbres de la place de jeu du port.

Mardi 7 juillet 2015, Neuchâtel a enregistré la journée la plus chaude depuis plusieurs années. Nous avons profité du bord du lac à la Tène avec son petit air frais. Nous avons passé toute la journée au lac et tout le monde a apprécié. Nous avons mangé un succulent repas de midi, filet de perches pour Anne-Laure, Grâce et Alessio et un plat fraîcheur pour Karim. Nous avons décidé de rester au lac l'après-midi afin de faire un tour de pédalo et de profiter du soleil, même si l'activité n'a pas été appréciée plus que ça.

Mercredi, grande journée en prévision, nous étions contents d'aller descendre la Robella en luge, une activité à laquelle Karim est le seul à avoir pu participer car oui le Val-de-Travers est un autre monde : il y avait de la pluie et il faisait froid. Nous avons donc effectué un petit changement de programme : nous avons repris le train en direction de Neuchâtel où nous avons dégusté une superbe grillade à l'Hôtel des Associations. Ce fut un moment assez pénible pour Alessio qui n'apprécie guère la viande, mais il a quand même trouvé son plaisir avec les tomates cerises. Après avoir mangé, nous avons pris le bus jusqu'à Marin, afin d'aller se divertir au Planeta Magic, activité que l'on n'avait pas réalisée mardi. Tout le monde s'est amusé comme il le désirait, Karim sur le trampoline, Anne-Laure dans la piscine à bulles et Grâce et Alessio avaient la bougeotte, ils ont un peu tout exploré.

Après ces trois premiers jours, il était indispensable de passer un moment de détente dans les bains d'Yverdon. Enfin pas pour tout le monde, car Grâce a plongé toute la matinée ! Et comme la piscine ça creuse, nous nous sommes donc arrêtés au restauroute de Bavois car nous avions tous très faim. Nous avons repris le bus afin de rejoindre le zoo de Servion. C'était magnifique, malgré que certains enfants aient bien plus apprécié la place de jeu avec les



balançoires plutôt que de regarder les animaux. Nous sommes arrivés de justesse à Neuchâtel, tous les parents nous attendaient déjà.

Nous sommes tous un peu fatigués, les journées sont longues mais géniales. La semaine a passé très vite, nous sommes déjà vendredi. Nous avons pris le funiculaire afin d'aller nous balader avec le poney Bambi et le cheval préféré d'Anne-Laure. Karim est un vrai cavalier. Après la grillade de midi, nous avons réalisé un petit souvenir, un album photos de la semaine. C'était super, on se réjouit tous de l'année prochaine.

*Aline Droz,
responsable du centre aéré*

Cours de vacances Ados-Adultes à Richterswil



Lundi 13 juillet, nous voilà partis en car, direction : l'auberge de jeunesse «Horn» à Richterswil. Auberge connue des participants et particulièrement appréciée pour son personnel chaleureux et attentif!

Un cadre chouette au bord du lac de Zurich, à proximité du train et de places conçues pour les grillades.

Malheureusement pour «nos fans» de grillades «party», nous n'avons pu accéder à ce fameux coin cette année pour des raisons d'entretien !

Mais l'équipe des «Jeun's» ne s'est pas laissée décourager... En effet, nous avons à plusieurs reprises profité de la terrasse ombragée afin de nous organiser des «brunchs maison»... qui ont fait l'unanimité! Sans oublier nos sorties restaurants!



Et au niveau des activités?

- Le musée des Transports à Lucerne, ses trains, ses avions, son fameux camion de pompiers...



- Le Technorama de Winterthur et ses expériences étranges...
- Alpamare, les toboggans et les vagues pour les amateurs de frissons... les bains thermaux pour les amoureux du «farniente»...



- Le Zoo de Rapperswil... mais surtout son spectacle d'otaries!
- Le Mini-Golf de Rapperswil... que nous avons dû quitter précipitamment pour cause de tempête...

- Les mag's de Zurich ville, le lac, le bateau, les jeux de balles et de bombes à eau, la soirée disco, les « temps de bricolage » (pour cause de canicule dans les heures de midi), sans oublier notre fameuse « Boom »...

Les personnalités de chacun, les fous rires, les coups de « blues »... nous ont accompagnés durant 12 jours et nous ont une fois de plus fait passer de belles vacances remplies de souvenirs!



Un grand merci à toute l'équipe!!!

A bientôt peut-être pour de nouvelles aventures!

*Laurie Luisier, Loredana De Nuzzo
co-responsables du cours vacances Ados / Adultes*

Les organes d'insieme Neuchâtel

Les organes de l'association sont l'Assemblée générale et le comité. **L'Assemblée générale** de 2015 a eu lieu le samedi 28 mars à l'Hôtel des Associations. Nous avons inauguré une nouvelle formule : pendant la partie statutaire, les enfants et adultes avec handicap qui accompagnaient leurs parents ont participé à une activité spécialement organisée pour eux. Ils ont préparé l'apéritif dînatoire qui a été dégusté en fin d'assemblée. Un franc succès.

La partie statutaire nous a permis de présenter le rapport d'activités, les comptes de l'association, ainsi que les nouveaux membres et d'élire les membres du comité. En



deuxième partie, nous avons accueilli Mme Catherine Bourquin, responsable Bienveillance de la Fondation Les Perce-Neige et Mme Anne Perret-Fontaine, conseillère pédagogique Bienveillance travaillant depuis plusieurs années en tant qu'intervenante intimité affectivité sexualité.

Le comité s'est réuni 9 fois durant l'année 2015. Il a également répondu à de nombreuses sollicitations du secrétariat par mail.

Durant les séances, il a défini les orientations et les priorités pour l'année. Il a rédigé plusieurs courriers aux Conseillers d'Etat M. Ribaux et Mme Maire-Hefti (voir p. 28).

Le comité a engagé Mme Chantal Merz en tant que secrétaire à 20%. Travaillant déjà pour l'ANSB, elle connaît parfaitement les rouages d'une association. Le comité a également augmenté le temps de travail de 10% de Mme Sylvie Augier Rossé, l'animatrice-conseillère, les demandes du service-conseils étant toujours plus importantes.

Le comité s'est étoffé grâce à l'arrivée de deux nouvelles membres, Mme Marina Desmeules et Mme Soledad Blanco Induni.

*Delphine Vaucher,
secrétaire générale*

Coordonnées et remerciements

Services de l'association

Av. Léopold Robert 128, 2300 La Chaux-de-Fonds / Tél. 032 926 85 60
Hôtel des associations, rue Louis-Favre 1, 2000 Neuchâtel
Tél. 032 544 40 16 / www.insieme-ne.ch /

Secrétariat : Mmes Delphine Vaucher et Chantal Merz
E-mail : info@insieme-ne.ch

Service-conseils : Mme Sylvie Augier Rossé. E-mail: conseils@insieme-ne.ch

Membres du comité 2015 : Mmes Françoise Vouga (présidente), Marina Desmeules, Marie-France Uroz, Basilia Zacchi Lafranchi, Soledad Blanco Induni et M. Jean-Pierre Egger.

Service « Dépannage-transports »

Mardi	de 10 h 00 à 13 h 00	au 032 926 85 60
Mercredi	de 10 h 00 à 13 h 00	au 032 835 27 08
Jeudi	de 13 h 00 à 16 h 00	au 032 926 85 60
Vendredi	de 10 h 00 à 13 h 00	au 032 835 27 08



CCP 23-4234-6. IBAN CH05 0900 0000 2300 4234 6. Les dons de moins de CHF 50.- ne reçoivent pas de remerciements écrits pour éviter de trop gros frais. Néanmoins, tout don, quelle que soit la somme, est très apprécié.

Remerciements

Nous remercions tous nos bénévoles pour leur extraordinaire travail, que ce soit au sein de notre comité, dans des groupes de travail, des commissions, des manifestations ou des ventes. Nous relevons en particulier le travail de Mme Clémence Vaucher qui nous apporte une aide considérable notamment pour la préparation des envois et le tri du courrier.



Nous remercions tous nos généreux donateurs pour leur précieux soutien et en particulier la Fondation Denk an Mich (www.denkanmich.ch) qui nous aide à assumer les coûts importants des cours vacances.